Informations pour les parents et tuteurs des élèves de 6e année

Cher parent et tuteur,

En mai, les élèves de 6e année à travers l'Île participeront à la même évaluation des aptitudes en lecture et en écriture.

L'évaluation en littératie à l'élémentaire mesurera ce que votre enfant a appris jusqu'à la fin de la 6e année. L'évaluation est fondée sur le programme d'études provincial et comprend une composante en lecture et en écriture. Elle est préparée par les enseignants de l'Île-du-Prince-Édouard avec l'appui du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

L'évaluation aura lieu les 12 ,13 mai et 20, 21 mai 2015. Les élèves feront une partie de l'évaluation chaque jour (1-2 h par jour). Certains élèves ayant des besoins particuliers ne participeront pas à l'évaluation.

Il est important que les enfants puissent être capables de bien lire et écrire à la fin de la 6e année parce que ces compétences sont à la base de tous les apprentissages futurs. À l'intermédiaire, votre enfant commencera à passer plus de temps à apprendre le contenu des cours. Si l'enfant a des difficultés avec la lecture ou l'écriture il fera face à plus de défis quant au contenu.

Nos écoles reconnaissent que les élèves avancent à leur propre rythme et ont des besoins variés. Elles disposent également de plusieurs ressources pour aider les élèves à développer des habiletés solides en littératie.

Les résultats de tous les élèves nous informent sur leur niveau d'apprentissage d'une année à l'autre. Ils nous aident également à améliorer l'enseignement et à fournir du perfectionnement professionnel afin d'améliorer le rendement des élèves.

Il n'est pas nécessaire d'étudier avant l'évaluation. Les parents peuvent aider leurs enfants à bien réussir en veillant à ce qu'ils soient bien reposés, qu'ils aient déjeuné et qu'ils aient une attitude positive.

Vous recevrez les résultats officiels de l'évaluation de votre enfant durant l'automne de la part de l'enseignant ou l'enseignante de votre enfant. Nous vous encourageons à parler à l'enseignant ou à l'enseignante de votre enfant au sujet du rendement de votre enfant en lecture et en écriture et des façons dont vous pouvez appuyer la littératie de votre enfant à la maison.

Pour de plus amples renseignements sur l'évaluation, communiquez avec l'enseignant ou l'enseignante de votre enfant, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance au 438-4887 ou consultez le site web ***gov.pe.ca/evaluationeleves***

Île-du-Prince-Édouard
CANADA
Éducation et Développement de la petite enfance

English Language School Board

CSLF